



**HAL**  
open science

# Méthodologie, rituels et gestes funéraires à Bruay-la-Buissière

S Leroy, N Robin

► **To cite this version:**

S Leroy, N Robin. Méthodologie, rituels et gestes funéraires à Bruay-la-Buissière. GAAF, May 2021, Chartres, France. hal-04521920

**HAL Id: hal-04521920**

**<https://hal.science/hal-04521920v1>**

Submitted on 26 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Bruay-La-Buissière (62) – Les Parts 2

## Dépôts, rituels et crémations



1 – Localisation de Bruay-la-Buissière

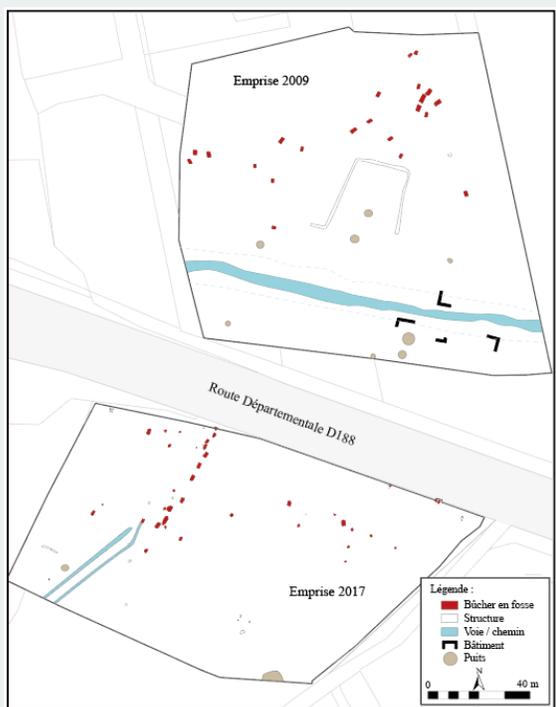
La commune de Bruay-La-Buissière dans le Pas-de-Calais est située, à la période gallo-romaine, à la frontière entre le territoire de la cité des Atrébates et celui des Morins (1).

Bien qu'aucune trace d'agglomération secondaire n'ait encore été découverte, la mise au jour d'un vaste atelier de potiers au début des années 1970 et celle de nombreux faits funéraires ces vingt dernières années tendent à donner l'image d'un secteur relativement peuplé.

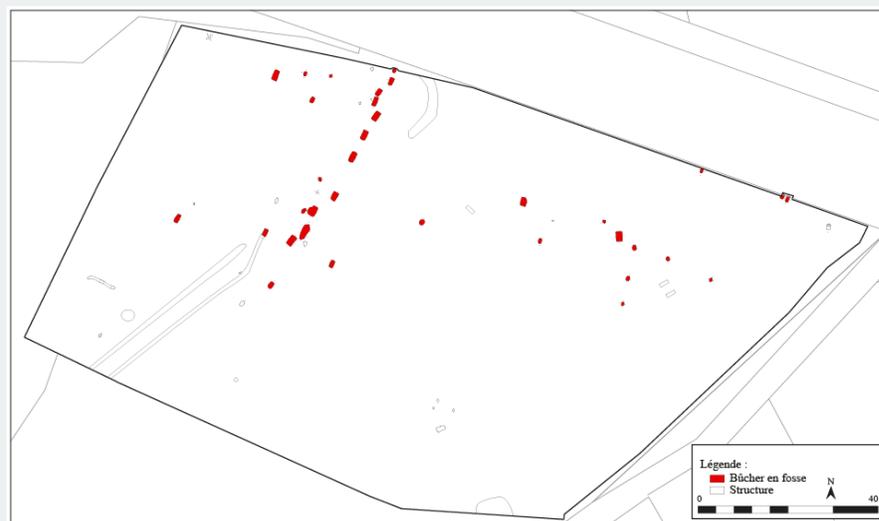
Le site « Porte Nord – Les Parts 2 » s'implante de part et d'autre d'une voie empierrée menant à l'atelier de potiers (2).

- La moitié nord de ce site a fait l'objet d'une première fouille en 2009 sous la direction de V. Merkenbreack (SARL Archéopole). Outre la voie et l'aménagement de ses abords, l'opération a permis de mettre au jour une vingtaine de faits funéraires. Il s'agit exclusivement de bûchers en fosse datés du Haut-Empire.

- La moitié septentrionale du site a été fouillée en 2017 (3) sous la direction de S. Leroy (Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay). L'emprise comprend un chemin en terre battue globalement perpendiculaire à la voie découverte précédemment et une quarantaine de faits funéraires (au moins 31 bûchers en fosse et 12 fosses à résidus de crémation). La moitié d'entre eux sont situés dans le prolongement du chemin (ou le long de ce même cheminement aujourd'hui non visible). Tous ces éléments sont contemporains et peuvent être datés entre le milieu du II<sup>e</sup> et le milieu du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.



2 - Les deux emprises de fouille du site « Porte Nord »



3 – L'emprise « Les Parts 2 »

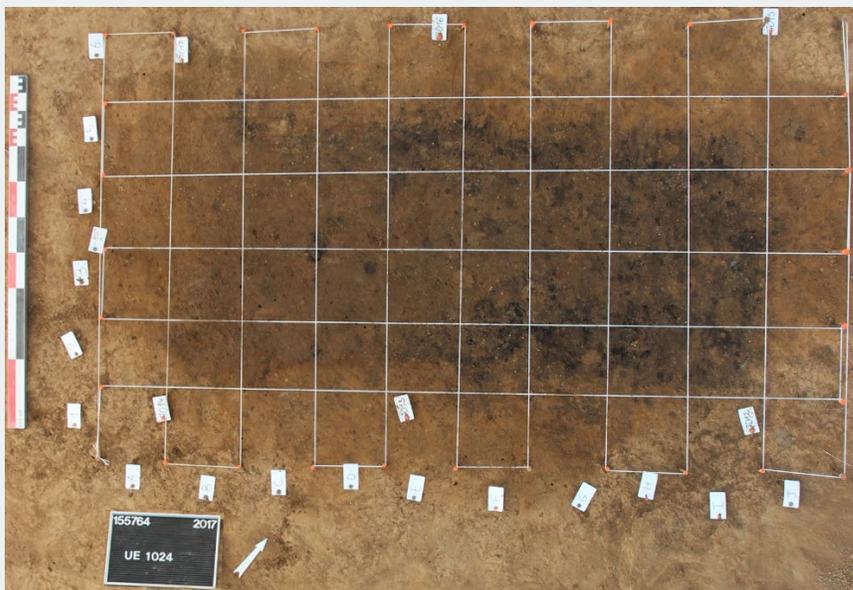
Cette présentation concernera essentiellement les données et les réflexions méthodologiques issues de la fouille de 2017.

Les données de l'opération de 2009 ont par ailleurs fait l'objet d'une communication suivie d'une publication lors du colloque international d'Arlon « Du bûcher à la tombe » en 2014.

V. Merkenbreack, « Bruay-La-Buissière – Porte Nord. Une nécropole de bûchers funéraires en bordure d'une voie romaine secondaire », in : F. Hanut (dir.), *Du bûcher à la tombe. Diversité et évolution des pratiques funéraires dans les nécropoles à crémation de la période gallo-romaine en Gaule septentrionale*. Namur : IPW, 2017, pp.367-370.

# Bruay-La-Buissière (62) – Les Parts 2

## Dépôts, rituels et crémations



4 – Carroyage mis en place sur le bûcher 1024

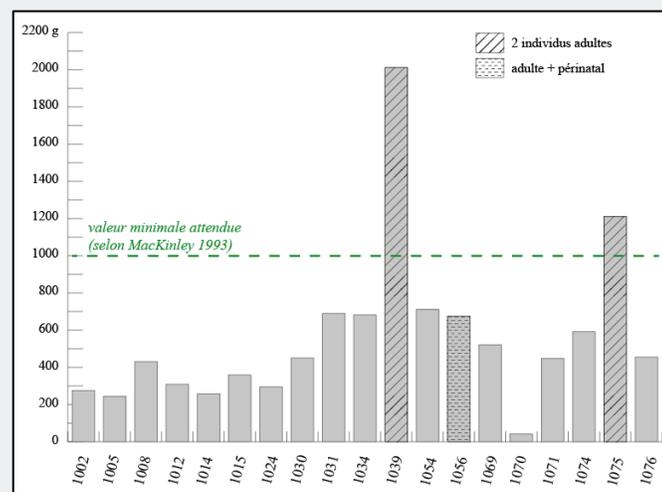
Sur l'emprise « Les Parts 2 » à Bruay-La-Buissière, deux types de bûchers sont observés : dix-neuf dont la fosse présente une taille supérieure au mètre comprennent les restes d'individus adultes ; douze, dont le creusement et la conservation sont moindres, ont livré les restes d'immatures toujours âgés de plus de 3 ans),

L'étude anthropologique menée par N. Robin (centre d'archéologie du département de l'Aisne) a montré qu'il s'agissait pour la quasi-totalité de bûchers individuels. Ils n'ont servi qu'à une seule crémation et une partie des restes osseux a été prélevée comme l'indique le poids parfois très faible des ossements (5-6).

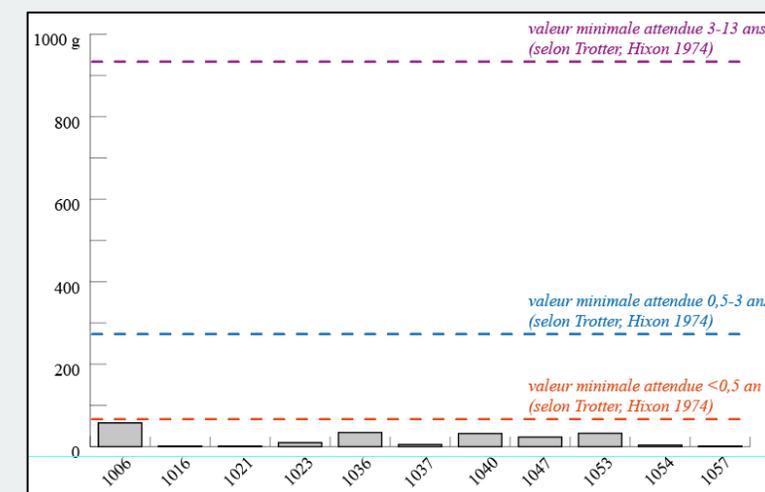
Dans cette partie la Gaule septentrionale, les bûchers en fosse sont relativement répandus au cours du Haut-Empire, notamment à partir du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Cet épiphénomène qui se développe dans une zone limitée comprenant le nord de la cité des Atrébates, la partie occidentale de la cité des Ménapiens et la partie orientale de la cité des Morins, comprend toutefois plusieurs réalités différentes : tombes-bûchers, bûchers au sens strict avec prélèvement plus ou moins systématique, bûchers multiples...

Un protocole précis de fouille est presque systématiquement mis en place lors de la découverte de ce type de vestiges (S. Oudry-Baillon, G. Faupin, *Retour sur les méthodes de fouille et d'enregistrement des bûchers à Fouquereuil (62)*, in : *Rencontre autour de nouvelles approches de l'archéologie funéraire. Actes de la 6e Rencontre du Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire, 4-5 avril 2014, INHA, Paris. Reugny : Gaaf, 2017, 324 p. (Publication du Gaaf ; 6).*

Il prévoit l'implantation d'un carroyage de 20 cm sur 20 cm sur l'ensemble de la structure (4) et un prélèvement systématique des sédiments en vue d'un tamisage. Cette méthode, qui a fait ses preuves, permet de recueillir des données sur le mode opératoire de la crémation, le défunt et les dépôts effectués.

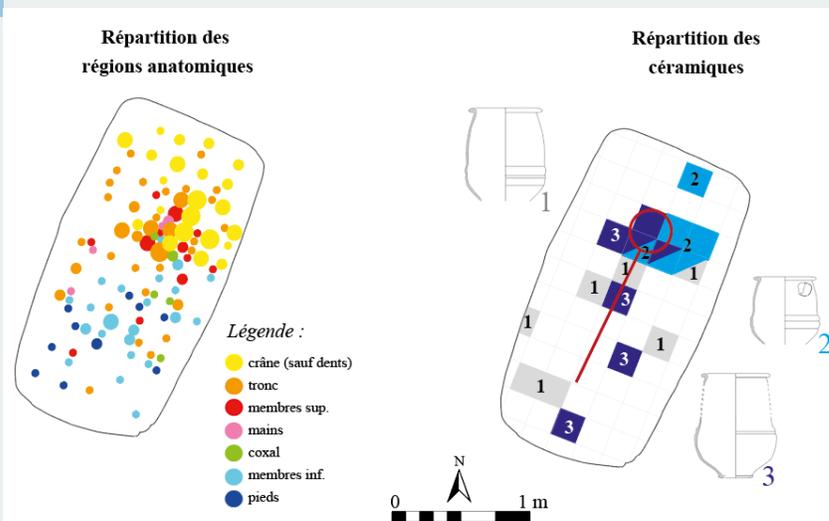


5 – Données pondérales issues des bûchers d'adultes

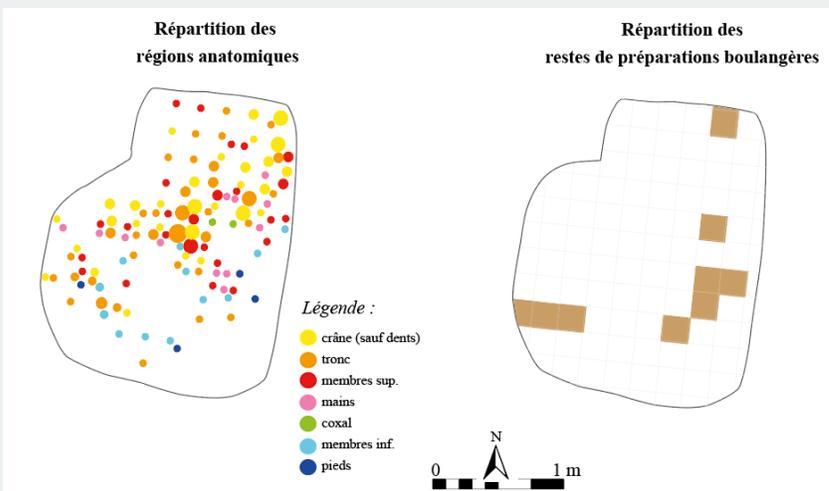


6 – Données pondérales issues des bûchers d'immatures

## Dépôts, rituels et crémations



7 – Répartition des régions anatomiques mise en parallèle avec la répartition des céramiques dans le bûcher 1031



8 – Répartition des régions anatomiques mise en parallèle avec la répartition des fragments de préparation boulangère dans le bûcher 1056

L'intérêt de cette méthode de fouille est de pouvoir définir, grâce à la localisation des régions anatomiques identifiées, la position globale du défunt. A partir de ces données, il est également possible d'estimer si les restes osseux issus de la crémation ont subi une sélection préférentielle, s'il y a eu un tri à l'issue de la crémation ou encore s'il y a eu un ringardage important des résidus ou non. A Bruay-La-Buissière, les configurations sont variées et semblent avoir évoluées dans le temps.

Ces résultats au-delà de leur intérêt pour la compréhension des pratiques funéraires permettent d'obtenir des informations primordiales pour l'étude des dépôts primaires réalisés sur le bûcher.

Ainsi, l'éparpillement d'une céramique sera interprétée différemment si les restes osseux ont été brassés ou s'il ont été peu déplacés. Dans ce dernier cas, il est probable que la céramique ait été brisée avant d'être déposée. Bien qu'il soit complexe d'interpréter ce geste, sa récurrence permet de s'interroger sur un type de pratique spécifique. A Bruay-La-Buissière, des céramiques fragmentées relativement éparpillées sont régulièrement observées dans des bûchers où une cohérence anatomique des restes osseux est visible (exemple le bûcher 1031 : 7). C'est notamment le cas des plats en céramique à vernis rouge pompéien qui constituent déjà en eux-mêmes un type de dépôt primaire inhabituel puisque la majorité des formes identifiées à Bruay renvoient au service de la boisson.

De même, la présence d'une seule partie d'une céramique (bord, fond ou tesson unique) doit être mise en parallèle avec les manipulations observées sur les restes osseux. Si ceux-ci sont peu perturbés, il est possible qu'il s'agisse d'un dépôt de type « *pars pro toto* » alors que si les restes ont été brassés et massivement prélevés, il paraît moins aberrant que des parties de vases aient disparu.

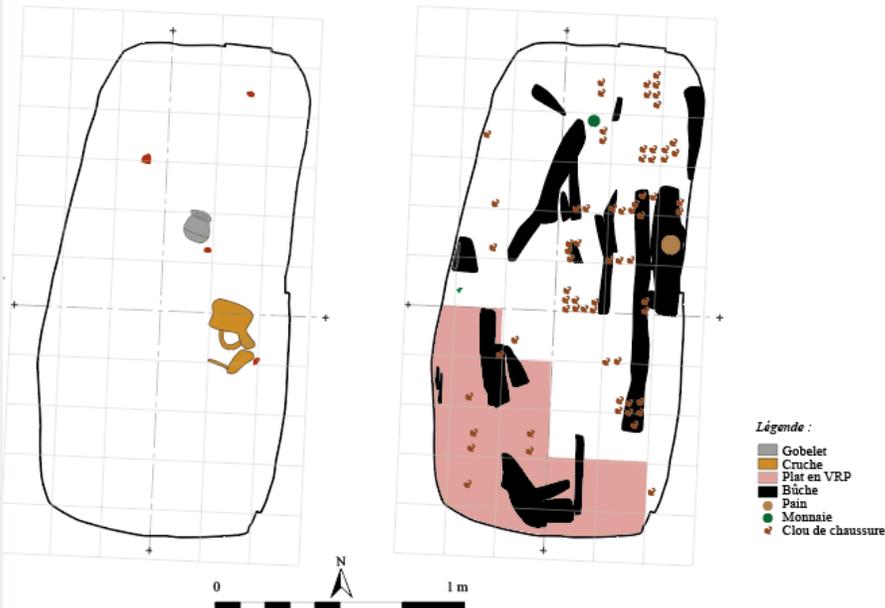
Pour d'autres types de dépôts, l'observation des manipulations réalisées sur le défunt lors de la création va apporter des renseignements sur le nombre de dépôts. A Bruay-La-Buissière, les dépôts carnés (avec ossements) sont relativement peu fréquents, en revanche une préparation boulangère est très fréquemment placée sur le bûcher avant de la crémation. Il est toutefois difficile d'en connaître le nombre et la nature (« pain » complet, fragments...) et seules les données issues de l'étude anthropologique vont pouvoir apporter, dans quelques cas, des indications supplémentaires. Dans le bûcher 1054 (8) par exemple, les fragments sont très abondants (158 restes de toutes tailles) et dispersés entre la logette latérale, le coté oriental du bûcher et l'extrémité septentrionale. Les données anthropologiques indiquent la présence d'un individu adulte et dans la logette celle d'un périnatal. Les restes ont été partiellement prélevés mais la cohérence anatomique est maintenue. Les actions menées sur le bûcher ont donc peu bouleversé les résidus de la crémation et il semble donc probable qu'il y ait eu plusieurs préparations boulangères déposées et qu'une partie d'entre elles aient été « découpées » avant la crémation.

# Bruay-La-Buissière (62) – Les Parts 2

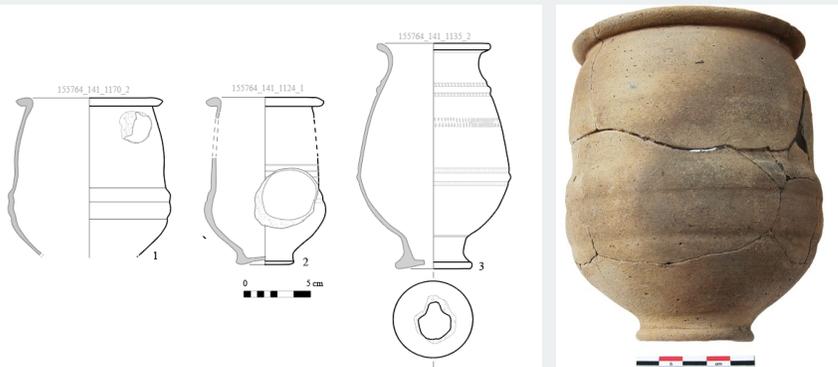
## Dépôts, rituels et crémations

Relevé en plan du mobilier observé en surface de la couche charbonneuse du bûcher 1075

Relevé en plan du mobilier mis au jour dans la couche charbonneuse du bûcher 1075



9 – Plans du bûcher 1075 en cours et en fin de fouille



4 10 – Exemples d'observation sur les céramiques (a-perçages ; b-trace de chauffe localisée)

La méthode de fouille par carroyage doit également être accompagnée d'un enregistrement extrêmement rigoureux du mobilier sur le terrain afin de pouvoir discerner les différentes phases de dépôts (primaire, post-crématoire, commémoratif). En effet, s'il paraît logique que seuls les objets placés aux côtés du défunt ont subi l'action du feu, il est apparu que ce constat n'était pas toujours valable. Ainsi, à Bruay, les cruches mises au jour dans la quasi-totalité des bûchers présentent les traces d'une exposition prolongée et importante aux flammes (coloration, perte de densité, perte du dégraissant, cupules thermiques...). Pourtant elles apparaissent systématiquement en surface ou dans les premiers centimètres de la couche charbonneuse formée par les résidus du bûcher et ont donc été déposées après la crémation. La signification de ce type de dépôt aurait été, même si elle reste à l'état d'hypothèse, tout autre si la cruche avait été retrouvée au sein des résidus de la crémation. En effet, en dépôt primaire, elle aurait été interprétée comme une représentation ou une participation au banquet funéraire alors que, déposée après la crémation, elle a pu également servir au lavage des os prélevés (ablutions) ou aux libations au cours de la cérémonie. Il en est de même pour les monnaies. Une monnaie brûlée mise au jour dans la couche charbonneuse ou même une monnaie découverte sur le fond (et donc peu ou pas brûlée car protégée des flammes par les cendres) pourra être assimilée à un dépôt de passage ou d'accompagnement du défunt. A l'inverse, une monnaie non brûlée identifiée en surface de la couche charbonneuse correspondra à un dépôt postérieur à la crémation et revêtira une signification toute différente (commémorative?).

Enfin, en post-fouille, en plus des observations classiques (types, gabarits, localisations, fonctions), un examen très minutieux du mobilier doit être mis en place afin de pouvoir identifier les gestes de mutilations sur les céramiques notamment mais également sur la verrerie ou les monnaies. A Bruay, les trois quarts des céramiques tant en dépôt primaire qu'en dépôt post-crématoire présentent des traces diverses : bris et prélèvement de la lèvre, perçage du fond ou de la panse (10a), incisions ou traces d'arrachages...

Les traces de chauffe sur le mobilier déposé après la crémation ne doivent également pas être omises puisqu'elles peuvent témoigner d'un rituel spécifique (comme pour les cruches) mais également renseigner sur le moment du dépôt (sur les braises non refroidies ou après l'extinction du bûcher). A Bruay, les gobelets déposés après la crémation présentent des traces d'exposition à la chaleur sur la face au contact de la couche charbonneuse (10b). Ils ont donc été déposés lorsque les restes du bûcher émettaient encore de la chaleur ; les jattes et plats en revanche ne montrent jamais de modification de leur coloration et sont donc placés sur les résidus une fois le bûcher refroidi. La signification de ces gestes est donc probablement bien différente (fin du banquet et de la cérémonie funéraire d'un côté, commémoration et/ou clôture du bûcher de l'autre).

# Bruay-La-Buissière (62) – Les Parts 2

## *Dépôts, rituels et crémations*

Ainsi, la fouille des bûchers apparaît particulièrement complexe et minutieuse.

A l'issue de l'étude des 31 bûchers funéraires des « Parts 2 » à Bruay-la-Buissière, aucun schéma récurrent dans les dépôts réalisés avant et après la crémation ne semble apparaître. Le rituel et les gestes réalisés ne semblent pas suivre un *vadecum* spécifique mais évoluent régulièrement au gré des bûchers (et sans doute des changements d'officiants au cours du temps).

Malgré une approche identique sur le terrain, la tentative d'étude comparative sur la trentaine de sites référencés (dans cette partie du nord de la Gaule) a été rendue difficile par un enregistrement parfois trop lacunaire mais surtout par l'absence d'observations systématiques sur le mobilier.

A Bruay-la-Buissière, si des gestes et des rituels sont pressentis, ils restent toutefois difficiles à interpréter et subsistent à l'état d'hypothèse. Comme souvent, seule la multiplication des études approfondies pourra apporter des éléments à la compréhension du/des rituels funéraires.